

## Comité technique spécial départemental du 9 février 2016

### Présents :

- IA
- SG
- DOSE
- IEN : Carlux, Vivenot, Sancier, Dumont M., Dumont I.
- Représentants du personnel : FSU (Barbet, Joulia, Fabre, Maury, Burnouf), UNSA (Frigière, Sanudo, Taillandier), CGT (Bec)

Compte-rendu du CTSD du 1<sup>er</sup> septembre 2015 approuvé.

### Introduction IA

Carte scolaire sous l'égide de la convention. Les deux précédentes rentrées ont été construites dans le cadre global de la convention. Nous avons remarqué quelques tensions que nous avons accompagnées. Cette année la cartographie permet d'identifier plus clairement les composantes territoriales pour procéder aux travaux de carte scolaire. Ces limites de bassins ne sont pas infranchissables et pourront évoluer. La convention nous oblige à avoir une vision pluri-annuelle. On ne travaillera pas uniquement selon les variations d'effectifs mais aussi sur l'aspect qualitatif pour les élèves.

Il n'y a pas un nombre de classes par école prédéterminé et meilleur qu'un autre. L'important est d'apporter la meilleure réponse sur un territoire donné. Nous avons tout de même une problématique du multi-niveaux. Nous avons aussi la problématique de la classe unique. La classe unique n'est pas menacée par la convention mais à partir de 2016 les élèves de moins de 5 ans ne seront plus accueillis en classe unique car ce n'est bon pour aucun des élèves présents dans la classe unique.

Il ne s'agit pas de parler aujourd'hui de l'après convention. Mais je vous informe qu'il n'y aura pas de sortie sèche de la convention. Il n'y aura pas de récupération des 20-25 postes. Mais, cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de contribution du département.

### Déclaration liminaire de la FSU

**CGT** : ne partage pas totalement ce que dit la FSU sur la vision que porte l'IA sur l'école rurale. En revanche, tient à redire que la classe unique permet aux élèves de réussir (petits comme grands). La vision de l'administration sur la classe unique doit évoluer.

**UNSA** : Le département a une spécificité en structures, il faut faire avec. Il n'est pas de la volonté de l'UNSA de faire disparaître les petites écoles. Nous souhaitons que les fonctionnements pour nos collègues soient équitables. Il faut procéder à un rééquilibrage sur certaines structures, par exemple Chaliers et Roumégoux.

Ce qui est flagrant ce sont les écarts importants entre écoles de la même catégorie. Certaines écoles à 2-3 classes ont des effectifs plus hauts que d'autres écoles à 3-4. Par exemple un écart de 35 à 61 sur les écoles à 3 classes. Une réflexion nouvelle sur l'aménagement du territoire avec des ½ postes serait une partie de la réponse.

Concernant les sections enfantines, l'UNSA partage la position de l'administration. C'est la loi. Il faudrait même déscolariser les élèves de moins de 5 ans des classes uniques.

**IA** : Je ne peux pas tout faire dans une seule carte scolaire. Il y a des structures de classes qui sont plus favorables que d'autres. Vous êtes dans une vision trop comptable. Et, je ne fabriquerai pas de nouvelles classes uniques.

## Distribution des propositions de mesures de carte scolaire

### Débat

La FSU demande :

- la création de postes complets à St-Illide, Talizat, Labrousse. Malgré la création de ½ postes, ces écoles resteraient dans des moyennes trop élevées. Les ½ postes prévus sont une fausse réponse car s'ils sont présents sur l'école 2 jours pleins par semaine la situation restera la même les deux autres jours de la semaine.
- la création d'un poste à Moussages (demande conjointe avec la CGT). Plutôt que de vouloir scolariser les CI ou les CIII au Vigean il faut éviter le déplacement de ces élèves et implanter un moyen supplémentaire qui permettra leur scolarisation sur l'école de la commune.
- le retrait des postes 1<sup>er</sup> degré implantés en collège. Ces dispositifs devaient être transitoires, ils perdurent et amputent les moyens du 1<sup>er</sup> degré sans retour puisque le 1<sup>er</sup> degré fait cadeau de postes au 2<sup>nd</sup> degré sans rien recevoir en échange. Pire, certains collègues du 1<sup>er</sup> degré travaillant en collège se sentent isolés et peu considérés.
- la transformation des postes de PEMF non pourvus, de manière récurrente, à Canteloube en postes d'adjoints. Cela permettrait d'offrir plus de perspectives de « recasement » aux collègues de Marmiers.
- La création de postes de brigades.

L'IA ne répond pas directement à nos demandes pour St-Illide, Talizat, Labrousse, Moussages (à suivre au CDEN). Elle admet, une fois de plus, que le 1<sup>er</sup> degré ne peut s'offrir le luxe de donner, sans compensation, des moyens au 2<sup>nd</sup> degré mais ne change rien.

Pour Canteloube, l'IA dit qu'elle ne veut pas ouvrir le dossier des écoles d'application cette année. Nous ne demandons pas d'ouvrir le « dossier », juste de permettre aux collègues de Marmiers de trouver un point de chute plutôt que ces postes soient pourvus au 2<sup>nd</sup> mouvement à titre provisoire comme c'est le cas chaque année. Concernant les brigades, l'IA indique qu'elle créera des postes de remplaçant s'il reste des moyens.

L'UNSA demande :

- la fermeture de l'école du Claux et l'ouverture d'un poste à Cheylade.
- la création d'un ½ poste chargé de mission pour travailler à la simplification des tâches administratives des directeurs en complément du ½ poste USEP.
- l'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> poste pour Canteloube.
- Une répartition des enfants du voyage sur les écoles d'Aurillac plutôt que la concentration sur Canteloube.

Pas de réponse de l'IA sur Le Claux / Cheylade.

Réponse négative à la création du chargé de mission direction. Elle envisage plutôt un ½ poste pour le développement de l'enseignement de l'occitan.

Elle hésite pour le troisième poste à Canteloube. Nous lui suggérons de garder ce poste en réserve pour l'implanter à la rentrée en fonction des mouvements des élèves aurillacois (Canteloube, Tivoli, La Jordanne ou La Fontaine).

Le CTSD se clôt sur un long débat sur la classe unique à l'initiative de la FSU. Nous insistons sur le fait que le refus des dérogations pour la scolarisation des élèves de moins de 5 ans en classe unique aura de lourdes conséquences :

- Condamnation à un horizon de 2 ou 3 ans des 6 classes uniques du département (Chalvignac, Lugarde, Moussages, Oradour, Rageade, Sauvat). C'est une attaque sans précédent sur l'école rurale. Le comble pour une carte scolaire qui se déroule sous convention rurale !
- Impact conséquent sur ces élèves de moins de 5 ans qui seront déracinés de leur commune.
- Quid du transport des petits de Lugarde vers Condat ? de Rageade vers La Chapelle Laurent ? d'Oradour vers Pierrefort ?... Ramassage du collège ? Pas de ramassage ? Quel temps de transport ?

Bref. Comment peut-on envisager cela en utilisant comme prétexte l'intérêt de l'enfant et le bénéfice pédagogique? Ces belles intentions d'intérêt pédagogique, d'émulation perdent tout leur sens quand on les confronte à la réalité de ce que vont vivre ces élèves l'an prochain.

Les débats sur cette question seront vifs et animés mais l'IA semble prête à reconsidérer sa position. Là aussi à suivre au CDEN.

D'autres points particuliers ont été abordés. Vous pouvez nous contacter jeudi (demander Lionel) ou vendredi (Emeric ou Julien) pour en savoir plus.

Nous sortons amers de ce CTSD. Malgré un discours bienveillant sur l'école rurale le masque n'aura pas mis longtemps à tomber. On concentre en ville, on rechigne à ouvrir dans les petites écoles rurales et on veut la peau des classes uniques.

**VOTE**

POUR : 0

ABSTENTION : 4 (UNSA + CGT)

CONTRE : 5 (FSU)

*Vos délégués FSU en CTSD*

*Julien Barbet, Emeric Burnouf, Benjamin Fabre, Bruno Joulia et Lionel Maury*

*F.S.U.*